

MENTION COMPLÉMENTAIRE

ENCADREMENT SECTEUR SPORTIF - E2S OPTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »

L'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques pour tous.

Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Cette certification donne des prérogatives d'encadrement contre rémunération avec obtention de la carte professionnelle éducateur sportif.


❶ La formation débute en septembre et se déroule sur 1 an de septembre à juillet. Elle est accessible jusqu'en novembre de l'année en cours (sous réserve de la solidité du projet).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En encadrant des Activités Physiques pour Tous, l'éducateur sera en mesure de :

- Concevoir et conduire un projet d'animation, d'initiation ou d'apprentissage.
- S'adapter aux personnes dont il est responsable et veiller à leur sécurité.
- Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure.
- Participer au fonctionnement de la structure.

PRE-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une Mention complémentaire Animation Gestion de Projet du secteur sportif (AGP2S), ou des UC1 et UC2 d'un BPJEPS ou d'un Bac Professionnel option sport (UF2S)
- Justifier de la validation aux **Tests d'Exigences Préalables** (TEP) , épreuves physiques permettant de vérifier les capacités du candidat à suivre la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

UNITÉ 1 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous.

UNITÉ 2 Mobiliser les techniques des activités pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

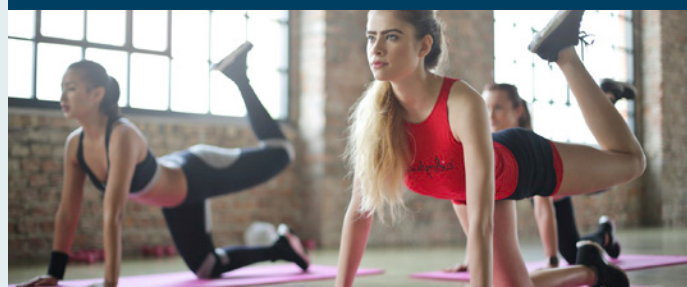
MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#).
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

LES FRAIS DE FORMATION

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la formation est **gratuite et rémunérée**. Le coût de la formation est intégralement **pris en charge par la branche professionnelle**, via l'OPCO.

Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant entre 10€ et 25€ / heure). **Nous contacter pour + d'informations.**



ORGANISATION DE LA FORMATION

- **DURÉE** : 400h de formation, de septembre à juillet (11 mois).
- **RYTHME** : 2 jours par semaine en centre de formation & 3 jours par semaine en structure.
- **MODALITÉS** : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

MODALITES D'EVALUATION

Au cours de la formation, chacune des deux unités de cours seront évaluées. En fonction des unités, les modalités d'évaluation seront :

- ▶ Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous », suivi d'un entretien
- ▶ Mobiliser les techniques de la mention « Activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage, suivi d'un entretien.

BÉNÉFICES DE L'APPRENTISSAGE

- ▶ Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique".
- ▶ Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité.

ÉQUIPEMENT

- Salles équipées d'écrans interactifs.
- Espaces de coworking.
- Accès au restaurant du campus offrant un service de restauration de qualité et au meilleur prix.

NOS ATOUTS

- Groupes de travail de petits effectifs.
- Suivi individualisé.
- Visites sur le terrain, lien avec la structure.
- Formateurs et enseignants experts dans leur discipline.

APRÈS LA FORMATION

Insertion professionnelle immédiate après l'obtention du diplôme ou bien poursuite d'études en :

- Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS).
- DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles.



HANDICAP +

BUSINESS SCHOOL est engagée dans la démarche Qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme SINJAT référente handicap, et la Direction.

Contact : s.sinjat@csnd.fr • 04 81 15 01 41

